



Conditions de participation à la **Semaine bio**

Qui peut participer ?

- Producteurs certifiés ou en conversion bio;
- Transformateurs certifiés bio;
- Points de vente certifiés bio;
- Horeca certifiés bio;
- Associations, écoles, communes...

Comment participer ?

- Inscription gratuite *
- Renseigner votre activité via le formulaire d'inscription sur le site www.biomonchoix.be
- Commander votre kit promotionnel et de la documentation autour du bio (gratuit)
- Date de clôture: 21 mars 2025.

* Pour les non-cotisants, une participation forfaitaire sera demandée.

Restauration payante (obligatoirement certifiée bio)

- En cas de restauration payante, les boissons et repas proposés devront être 100% bio et certifiés. Une déclaration préalable est à faire auprès de votre organisme de contrôle.
- La certification pour un événement ponctuel est gratuite pour les opérateurs bio déjà certifiés pour une activité bio. Les autres devront payer 205 euros HTVA à un organisme de contrôle pour la gestion administrative et les frais des contrôleurs.

Besoin de plus d'informations ?

biomonchoix@apaqw.be

Cette année, l'APAQ-W se réserve le droit de ne pas accepter une activité. L'objectif étant de présenter au public cibles des événements qualitatifs, un jury validera (ou non) les activités proposées.



Pour consommer bio & local
biomonchoix.be



ER: P. Mattart, Avenue Comte de Smet de Nayer, 14 - 5000 Namur

Bio
mon choix

LA SEMAINE BIO FÊTE SES 20 ANS

PORTES OUVERTES,
ATELIERS LUDIQUES, MARCHÉS...

Faites découvrir **votre** métier, **vos** produits,
votre savoir-faire, **votre** point de vente !

DU 7 AU 15 JUIN 2025

semaine **bio**

Apaq-W



Du 7 au 15 juin,
faites découvrir l'agriculture biologique en organisant une activité au sein de votre entreprise, de votre ferme, ou de votre association.

Organisez **une activité!**

Types d'activités

- Visites, portes ouvertes(*)
- Dégustations de produits bio locaux
- Ateliers (culinaire, pédagogique...)
- Démonstrations avec participation du public
- Conférences sur les thématiques bio
- Marchés avec des producteurs bio locaux
- Restauration certifiée bio

En contrepartie (sous conditions)

- Affiches génériques de la campagne
- Référencement de l'activité sur le site www.biomonchoix.be
- Documentations informatives sur l'agriculture biologique
- Affiches et flyers personnalisés
- Matériel: gobelets compostables, sets de tables...
- Autre matériel: ruban de balisage, panneaux directionnels, bâches

Thématique abordée en 2025

La Semaine bio s'articulera plus particulièrement autour du thème « 7 raisons de consommer bio » et mettra en avant le contact direct du consommateur avec le producteur.

Les 7 raisons de choisir les produits bios durant cette campagne seront :

- Le vrai goût des choses
- Le côté santé
- Des champs vivants
- Les respect des animaux
- Les garanties
- La préservation de nos eaux
- Le soutien de nos agriculteurs



Nous invitons les opérateurs bio s'inscrivant à la **Semaine bio** à mettre en avant cette thématique, au cours de leur(s) activité(s).

Dans le cadre du Plan bio 2030, nous encourageons une belle mise en avant de la production bio wallonne durant les activités.

La Wallonie et la Flandre s'associent pour organiser une Semaine bio au niveau national !

Intéressé par la Semaine bio en Flandre?

Rendez-vous sur www.allesoverbio.be pour plus d'informations.

Un subside sera octroyé pour votre activité lors de la **Semaine bio** dans le cadre des portes ouvertes organisées chez les producteurs et transformateurs wallons.



(*) **Bon à savoir**



20^{ème} semaine **bio**